

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 23 septembre 2005
(convocation du 12 septembre 2005)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Trois Septembre Deux Mil Cinq à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CAZENAVE Charles, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHaire Pierre, M. MAMERE Noël, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SECUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme. BRACQ Mireille à M. SIMON Patrick
M. CANIVENC René à M. LABARDIN Michel
M. CASTEX Régis à M. CASTEL Lucien
M. CAZABONNE Alain à M. CAZABONNE Didier
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. BANNEL Jean-Didier
M. CHAZEAU Jean à M. GUICHARD Max
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme. LACUEY Conchita
M. DELAUX Stéphan à M. CAZENAVE Charles
M. DOUGADOS Daniel à Mlle. COUTANCEAU Emilie
M. DUTIL Silvère à Mme. DUMONT Dominique

M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SEUROT Bernard
M. FERILLOT Michel à M. SAINTE-MARIE Michel
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
Mme. KEISER Anne-Marie à M. JOUVE Serge
M. LAMAISON Serge à M. FREYGEFOND Ludovic
Mme. MOULIN-BOUDARD Martine à M. MILLET Thierry
Mme. PALVADEAU Chrystèle à M. NEUVILLE Michel
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. PUJOL Patrick à M. FAYET Guy
Mme. VIGNE Elisabeth à Mme. TOUTON Elisabeth

LA SEANCE EST OUVERTE

**Associations intercommunales de développement économique - Talence
Innovation Sud Développement - Arc Sud Développement - Soutien aux actions
menées au titre de l'exercice 2005 - Subventions de la Communauté Urbaine -
Conventions - Décisions - Autorisations.**

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le prolongement de la politique de renforcement des relations partenariales de la Communauté Urbaine avec les structures de développement économique oeuvrant sur l'agglomération, les trois communes de Gradignan, Talence et Villenave d'Ornon ont souhaité développer des partenariats économiques intercommunaux sur leurs territoires.

Ainsi, les démarches de concertation ont abouti courant 2004, à une évolution des deux structures existantes, V.O Développement et Talence Innovation. Celles-ci ont intégré ces nouvelles orientations qui se traduisent par une modification de leurs statuts.

V.O Développement a pris l'appellation d'Arc Sud Développement. L'association accueillera les projets économiques à caractère généraliste : implantations d'entreprises, gestion de la pépinière existante sur Villenave d'Ornon, mise en relation des demandeurs d'emploi avec les entreprises et communication économique sur la zone. Les communes de Gradignan et Talence ont ainsi adhéré à l'association.

Talence Innovation a changé de dénomination pour prendre celle de « Talence Innovation Sud Développement, Agence de Développement Economique et des Technologies Nouvelles du Sud Bordeaux ».

Talence Innovation Sud Développement est ainsi plus spécialement dédiée au portage de projets économiques issus de la recherche, des transferts de technologie et de l'innovation et développera par ailleurs sa compétence en management, études et formation. Les communes de Villenave d'Ornon et Gradignan, ainsi que la SAEMCIB (Société Anonyme d'Economie Mixte de Construction Immobilière de Bègles) ont adhéré à l'association depuis le 10 juin 2004.

Les programmes d'actions présentés par les deux associations sont relatifs à l'année 2005. Ils s'inscrivent dans un cadre pluriannuel, souhaité par la Communauté Urbaine, et présenté en 2004 en fixant des objectifs et des budgets prévisionnels pour la période 2005-2006.

I – ARC SUD DEVELOPPEMENT

A – *Programme d'actions*

Arc Sud Développement souhaite s'inscrire dans le cadre de la nouvelle politique économique de la Communauté urbaine en mettant en exergue quatre axes pluriannuels.

- la création d'entreprises et la promotion de l'esprit entrepreneurial

Les actions visent à développer et améliorer la politique d'accueil et de conseils des porteurs de projets par un accompagnement personnalisé : recherche de partenaires, financements, locaux, besoin en formation.

- le soutien aux entreprises déjà implantées

Les actions visent à renforcer la proximité entre Arc Sud Développement et le tissu d'entreprises du territoire.

- Veille économique locale : fichier des locaux vacants, données économiques
- Accueil, conseil et suivi des entreprises : identification de leurs besoins et projets de développement
- Etudes préalables à la mise en place de services de proximité : gestion collective des déchets, sécurisation des zones d'activité, signalétique
- Actions d'animation collectives par le biais du club d'entreprises

- l'accueil des entreprises à la recherche de nouvelles solutions immobilières

Les actions sont destinées à accueillir des entreprises nouvelles, soit dans le cas de relocalisations intra-communautaires, soit dans le cas d'implantations sur l'agglomération, en partenariat avec le BRA.

- la promotion des zones d'activité communautaires et du pôle multimodal de Hourcade

L'ensemble de ces actions fait l'objet d'indicateurs qualitatifs d'évaluation (nombre d'entreprises accompagnées, nombre de créations d'entreprises, taux de vacance de l'immobilier d'entreprise sur le territoire...) permettant d'apprécier la réalisation des objectifs.

B – Budget prévisionnel

Notre établissement public est sollicité pour apporter son soutien financier à hauteur de 50 000 € dans le cadre d'un budget annuel T.T.C s'élevant à 183 000 €, et réparti comme suit :

CHARGES	€ T.T.C	PRODUITS	€ T.T.C
<i>Favoriser l'esprit entrepreneurial et la création d'entreprises</i>	38 000	<i>Participations communes</i> <i>Gradignan</i> <i>Talence</i> <i>Villenave d'Ornon</i>	des 4 000 4 000 125 000
<i>Soutenir et développer les entreprises en place sur le territoire</i>	58 000		
<i>Accueillir les entreprises nouvelles sur le territoire</i>	33 000		
<i>Promouvoir la plateforme multimodale d'Hourcade et les autres sites intercommunaux</i>	30 000	<i>Communauté Urbaine de Bordeaux</i>	50 000
<i>Communiquer et animer les structures « clubs d'entreprises »</i>	21 000		
<i>Mise en place d'outils d'évaluation et démarche qualité</i>	3 000		
TOTAL	183 000	TOTAL	183 000

Le budget connaît une augmentation de 3,6 % par rapport à 2004. Il s'est accru de près de 36 % par rapport à 2000 en raison du développement d'actions à l'échelle intercommunale.

II – TALENCE INNOVATION SUD DEVELOPPEMENT

A– Programme d’actions

L'action de l'association distingue les missions menées pour le compte de la ville de Talence et celles qui s'inscrivent dans un cadre intercommunal.

L'association assure la promotion et le renforcement des liens entre le pôle universitaire (les 4 universités de Bordeaux et les grandes écoles : ENSAM, ENSCPB, ENSEIRB) et les collectivités.

L'association s'inscrit dans le cadre pluriannuel souhaité par la Communauté Urbaine en mettant en avant quatre axes majeurs.

Les principaux objectifs de l'association pour 2005 et 2006 sont :

- poursuivre et concrétiser les actions initiées sur le territoire talençais : pépinière d'entreprises, pré-incubateur et réflexion sur un hôtel d'entreprises dans un cadre intercommunal,
- développer un outil d'observation de l'économie et de l'emploi dans le cadre élargi du sud Bordeaux,
- favoriser une politique de promotion et de communication du sud Bordeaux.

En 2005, l'association mènera les actions suivantes :

- Aide et appui à la création d'entreprises dans le sud Bordeaux et poursuite des actions menées à Talence
 - . Appui à la mise en place d'infrastructures d'accueil d'entreprises : pépinière, hôtel, pré-incubateur en synergie avec l'Incubateur Régional Aquitaine,
 - . Appui à la création et au fonctionnement des clubs d'entreprises dans le Sud Bordeaux. L'association souhaite mettre en place un club d'entreprises à caractère technologique à Talence. Ce club pourrait être ouvert aux entreprises de même nature présentes sur le territoire intercommunal.
- Etudes et actions spécifiques à caractère intercommunal
 - . Mise en place d'un observatoire de l'économie et de l'emploi du Sud Bordeaux. L'outil permettra de mettre à disposition des informations relatives aux entreprises, à l'emploi, à la population et à l'appareil de formation. Ces informations seront diffusées par Internet (sur le site de l'association et par le biais d'une lettre d'information) et donneront lieu à la production de publications périodiques.

- . Initiatives et actions en faveur de la création d'entreprises auprès des femmes et des jeunes dans le cadre de la mise en place de la pépinière sur le territoire Sud Bordeaux
- . Actions en faveur de la création d'entreprises et de l'entrepreneuriat auprès du public étudiant.

- Des pôles de développement à vocation nationale et internationale

Le comité des experts de Talence Innovation Sud Développement a défini les pôles de compétence à dimension scientifique et technologique présents sur l'agglomération bordelaise dont l'association accompagne la structuration.

- . Talence Innovation Sud Développement envisage d'accompagner les porteurs de projet de création d'entreprise dans le domaine du laser, photonique et applications. Cet accompagnement sera surtout effectif dès lors que la pépinière sera mise en place.
- . partenariats et actions liés au pôle « qualité-sécurité-environnement » : une action est menée avec l'Association pour le Développement du management de la Qualité-Sécurité-Environnement. Cette association est hébergée au sein de Talence Innovation Sud Développement. Composée de cadres et dirigeants d'entreprises, elle vise à développer l'intégration par les PME dans leur système de management de normes en matière de qualité, de sécurité et d'environnement. Talence Innovation Sud Développement accompagne les actions de promotion de l'ADQSE par l'organisation de stages de sensibilisation et de formation.
- . actions liées au pôle « développement durable ». Elles s'inscrivent dans le cadre de l'appel à projets lancé en 2003 par le ministère de l'écologie et du développement durable. Elles visent à mettre en place une expérimentation, auprès d'un panel de collectivités territoriales, de l'adaptation du guide SD 21 000 qui définit des lignes directrices pour l'intégration des principes du développement durable dans la stratégie et le management de l'entreprise.

Talence Innovation Sud Développement constituera le relais de la Communauté Urbaine en matière de pilotage de démarches environnementales sur les zones d'activité du Sud Bordeaux.

- Actions de communication, promotion et prospection

Talence Innovation Sud Développement souhaite structurer la communication du Sud Bordeaux en contribuant à la définition des axes de communication les plus pertinents pour le Sud Bordeaux. L'association compte développer une version optimisée de son site Internet, diffuser une Newsletter et se doter d'un nouveau logo.

Talence Innovation Sud Développement entend s'inscrire dans le cadre de la politique communautaire de promotion de la Métropole et de prospection d'entreprises.

B– Budget prévisionnel 2005

Notre établissement public est sollicité pour apporter son soutien financier à hauteur de 50 000 € dans le cadre d'un budget annuel T.T.C s'élevant à 331 610 €, dont 208 914 € destinés aux actions intercommunales du Sud Bordeaux, et réparti comme suit :

CHARGES	€ T.T.C	PRODUITS	€ T.T.C.
<u>Actions spécifiques à la ville de Talence et à la pépinière :</u> Etudes et actions en faveur du développement économique	<u>123 242</u>	<u>Actions spécifiques à la ville de Talence et à la pépinière :</u> Ville de Talence Etat (emploi-jeune) Union Européenne (FSE)	<u>123 242</u> 71 344 16 650 35 248
<u>Actions intercommunales du Sud Bordeaux :</u> Aide et appui à la création d'entreprises Etudes et actions spécifiques : - observatoire de l'économie et de l'emploi - outils NTIC - actions en faveur de la création d'entreprises. Pôles de Développement Communication, promotion, prospection	<u>208 368</u> 98 190 55 860 29 248 25 070	<u>Actions intercommunales du Sud Bordeaux :</u> Talence Gradignan Villenave d'Ornon SAEMCIB pour la ville de Bègles Etat Communauté Urbaine Cotisations entreprises et universités Participation des communes à l'observatoire des activités Union Européenne (FSE – pour l'observatoire)	<u>208 368</u> 58 356 4 000 4 000 3 000 28 350 50 000 5 625 22 500 32 537
TOTAL :	331 610	TOTAL :	331 610

Le budget de l'association s'accroît de près de 26 % par rapport à 2004 en raison d'un développement des actions menées en faveur de la ville de Talence et de la mise en œuvre de l'observatoire de l'économie et de l'emploi.

Notre établissement public pourrait allouer aux structures une subvention de 50.000 € par an, soit le montant accordé aux autres associations de développement économique à caractère intercommunal.

Aussi, si tel est votre avis, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- DECIDER :

- l'attribution d'une subvention d'un montant de 50 000 € au bénéfice de l'association Arc Sud Développement,
- l'attribution d'une subvention d'un montant de 50 000 € au bénéfice de l'association Talence Innovation Sud Développement,

pour les actions qu'elles mèneront en 2005,

- AUTORISER :

Monsieur le Président à signer les conventions ci-annexées, en vue de régler notamment les modalités de versement des subventions communautaires.

Les dépenses correspondantes seront inscrites au Chapitre 65, article 6574, fonction 900 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Le groupe des Verts s'abstient

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 23 septembre 2005,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN
PRÉFECTURE LE
14 OCTOBRE 2005

M. JEAN-CHARLES BRON

